

TRAVAUX CENTRE-VILLAGE, DERNIÈRE LIGNE DROITE TRAVAUX
EXTENSION DU GROUPE
SCOLAIRE, AVANCEMENT DU
PROJET

MÉTROPOLE MÉTROVÉLO SE DÉPLACE AU FONTANIL-CORNILLON



ville-fontanil.fr





Devenez acteur de votre sûreté!

La commune a engagé une démarche avec la gendarmerie afin de mettre en œuvre le dispositif « participation citoyenne », encadré par la signature d'un protocole par le Préfet, le Maire et les Forces de Sécurité de l'État.

Cette démarche encadrée et responsable vient conforter les moyens de sécurité publique existants.

Quel est le rôle du « voisin vigilant »?

Basé sur le volontariat, le citoyen est désigné « voisin vigilant » après avoir été informé clairement de son rôle par la gendarmerie et après avoir signé un « engagement » sur ses missions et ses limites.

- Posture de vigilance accrue à l'égard des comportements suspects ou inhabituels aux abords de son habitat ou ceux de
- · Comportement préventif sur son lieu de vie tout en sensibilisant aux bonnes pratiques.
- Réflexe du signalement pour aviser l'autorité compétente.

Le voisin vigilant doit agir dans le respect des libertés individuelles, avec interdiction absolue d'avoir une initiative personnelle visant à se substituer aux missions des forces de l'ordre ou du maire.



AVANTAGES DU DISPOSITIF

Accroître la réactivité des forces de sécurité.

Améliorer l'efficacité de la prévention de proximité par la dissuasion.

Rassurer la population.

Renforcer le contact, la cohérence et les échanges au sein d'un lieu de vie.

Dynamiser les solidarités de voisinage.

Si vous souhaitez vous investir, nous vous invitons à adresser votre candidature à contact@ville-fontanil.fr

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



ROMAN JUNIOR tous sa famille » de Patricia MacLachlan

C'est la fin de ľété. Larkin, ses parents, sagrandmère, et son ami Lalo regardent partir le dernier

ferry pour le continent. A partir de maintenant, l'île leur appartient de nouveau, à eux et aux autres insulaires. Pourquoi, cette année, ressentent-ils ce moment comme un abandon? Est-ce à cause de ce drame récent dont personne ne parle, mais qui occupe l'esprit de chacun? « Il faudrait que quelque chose de nouveau et d'excitant arrive », dit Byrd, la grand-mère. Le destin la prend au mot. Posé sur le gravillon de l'allée qui mène à leur maison, il y a un panier. Dans ce panier, il y a un bébé qui pleure. « Voici Sophie, elle a presque un an. Par pitié gardez-la. Je reviendrai la chercher un jour. Je l'aime. », dit le message. C'est le début d'un bonheur qui porte en lui-même sa fin. C'est peut-être aussi une



ROMAN ADULTE «Les enfants sont rois » de Delphine

2010. Mélanie Loana de Loft

une émission de téléréalité es un fiasco. Quelques années plus tard, mariée et mère de famille, elle Récré, mettant en scène Sammy et Kimmy, ses deux enfants, au quotidien. Bientôt, la voilà suivie par des millions d'abonnés.

. Pendant ce temps, une jeune femme, Clara, entre dans la police Elle intègre la Brigade criminelle où elle deviendra « procédurière » c'est-à-dire chargée de récolter sur les scènes de crime les indices Leurs chemins se croisent à la suite de la disparition de Kimmy rencontre?Fugue?Enlèvement Tandis que l'enquête progresse et qu'elle découvre l'univers des influenceurs, Clara mesure la violence que constitue Happy Récré pour les deux enfants qui en sont les rois... et les victimes.

ÉDITO



En ce début du mois de mai, le projet d'extension du groupe scolaire prend vie. Après des mois d'études, de réunions, d'échanges, de concertation, de travail dans l'ombre, les travaux sont visibles.

Avec ce démarrage des travaux, s'ouvre aussi une période difficile pour les parents d'élèves et les riverains.

Nous avons travaillé conjointement avec les directeurs d'école et les représentants des parents d'élèves pour minimiser ces contraintes, mais elles sont bien évidemment réelles. Elles nous obligent à changer nos habitudes, nos modes de circulation, nos horaires de dépose des enfants.

Je remercie chaque famille pour les efforts consentis, dans l'intérêt général, et particulièrement dans l'intérêt de nos enfants. Ces derniers profiteront d'ici la rentrée de septembre 2022 d'une belle école, adaptée à leurs besoins et offrant des conditions optimales d'apprentissage auprès d'enseignants impliqués et motivés, et d'accueil périscolaire auprès de nos agents.

Je souhaite à chacun un mois de mai un peu plus serein, espérant que les conditions sanitaires nous permettent de renouer avec quelques temps conviviaux qui nous sont si chers.

Bienā vous, Stéphane Dupont-Farrier

Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4-13

14-15





Le Fontanilois - Publication mensuelle Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier Rédacteur en chef : Chloé Lafort Conception graphique: Laurent Gataleta Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, IFAC Imprimé en France par Coguand Imprimeur. Tirage à 1 800 exemplaires.



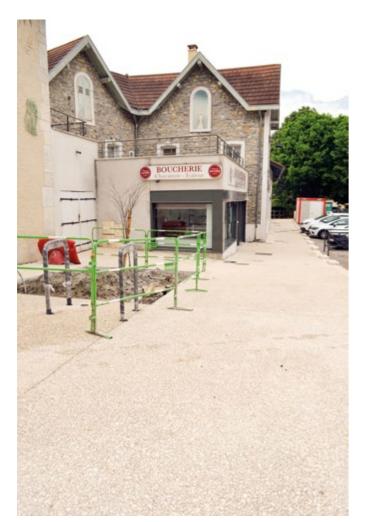


TRAVAUX AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLAGE

Dernière ligne droite

À l'heure du bouclage du « Fontanilois », nous vous présentons une dernière fois le chantier en photos. Dans notre journal de juin, le nouveau cœur de village sera présenté terminé, pour le bien-être des Fontanilois et le dynamisme du village et de ses commerces.







VOS COMMERCES SONT OUVERTS!

FLEURISSEMENT UN SEUL MOT D'ORDRE, DE LA COULEUR!

Un village fleuri, ça se prépare!

La commune poursuit ses efforts pour maintenir un fleurissement de qualité, diversifié et adapté à notre environnement.

De la conception des massifs, à la commande de fleurs, en passant par la préparation des terres, la plantation, l'arrosage et l'entretien des massifs... Nous vous proposons un reportage photo du travail réalisé ces dernières semaines.





BERNARD DURAND Adjoint chargé de l'environnement

« La qualité de nos espaces publics nécessite beaucoup de travail et de professionalisme de la part de nos agents, que nous remercions chaleureusement.

Au-delà des massifs existants, les services proposent de nouvelles créations chaque année. Au printemps, de nouveaux massifs ont été créés rue du Rafour et les magnolias du centre-village ont été replantés en pleine terre vers le local à sel et à Claretière.

La propreté du village, sa mise en valeur, par le fleurissement et par la qualité de nos aménagements urbains sont des priorités. Nous sommes exigeants pour que chaque Fontanilois profite pleinement de son village et en soit fier. >>



4 LE FONTANILOIS | MAI 2021

RECYCLAGE UNE SECONDE VIE POUR NOS VÊTEMENTS

Rien ne se perd, tout se récupère

Un conteneur textiles permanent a été installé, à proximité du gymnase Lionel Terray.

Les expérimentations organisées avec Grenoble Alpes Métropole ayant été concluantes, la municipalité a souhaité pérenniser le dispositif avec une association solidaire.

Une convention a été conclue entre la commune, le SIVOM du Néron (propriétaire du terrain d'implantation) et La Remise. Vous pouvez désormais déposer vos textiles (vêtements, chaussures, linge de maison) dans ce conteneur, en leur donnant une seconde vie. Vos dons sont des emplois!



LA REMISE, ASSOCIATION DE L'ECONOMIE LOCALE

Créée en 1989 par le Secours Catholique de l'Isère, le Diaconat Protestant et la Récupération Ozanam, LA REMISE a pour objet d'accompagner des habitants du bassin grenoblois en difficulté d'accès à l'emploi, vers une reprise d'une vie professionnelle durable, au moyen d'une activité économique réelle. LA REMISE est constituée d'une Association loi 1901, permettant le support d'un chantier d'insertion oeuvrant autour de la collecte, le tri et la revalorisation de différentes matières, principalement du textile. Cette association emploie 36 personnes dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnel, 8 membres permanents, et 35 bénévoles actifs et engagés dans des activités opérationnelles ou de soutien.

SANTÉ COVID

Masques: protégezvous et protégez les autres!

Le port du masque est une mesure de protection essentielle, notamment en milieu fermé ou lorsqu'il y a une forte densité de population (marché, rue fréquentée...). En complément des gestes barrières (lavage des mains, distanciation physique), c'est le masque qui filtre les gouttelettes issues des éternuements, de la toux, voire d'une discussion prolongée.



À L'INTÉRIEUR

Depuis septembre dernier, le port du masque est obligatoire à l'intérieur de tous les lieux publics et est fortement recommandé à domicile lorsque vous recevez des amis ou de la famille. Le respect des gestes barrières doit être permanent!



EN EXTÉRIEUR DANS LES GRANDES **COMMUNES**

En Isère, à ce jour, le port du masque est obligatoire en extérieur dans toutes les communes de + 2000 habitants. Ainsi, le port du masque est obligatoire dans tout l'espace public de la commune du Fontanil-Cornillon et de nos plus proches voisins, Voreppe et Saint-Égrève.

Cette mesure s'applique dans l'ensemble du département de l'Isère pour toutes les personnes de plus d'onze ans. Le non-respect de cette obligation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe soit 135 euros et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe soit 1 500 euros.

AU-DELÀ DU SEUL PORT DU MASQUE, IL EN VA DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES.

COVID

Mobilisés pour les enfants

Le 2 avril a sonné un nouvel épisode de fermeture des crèches, des écoles et des centres de loisirs pour freiner la circulation active du virus. Une nouvelle organisation a dû se mettre en place au plus vite pour assurer l'accueil des enfants de parents dits « prioritaires », compte tenu de leurs activités professionnelles.

MULTI-ACCUEIL « L'UNIVERS DES TOUT-PETITS »

Les enfants ont pu être accueillis dans le strict respect des consignes sanitaires, avec des équipes bienveillantes et à l'écoute des besoins des familles.



ESPACE CLARETIÈRE

Le relais a été pris à Claretière pour les deux semaines des vacances de printemps. Les enfants « prioritaires » ont été reçus par les animateurs qui ont cherché à diversifier les activités, tout en respectant strictement les protocoles sanitaires.



GROUPE SCOLAIRE

À l'école, les enseignants se sont mobilisés à tour de rôle pour assurer l'accueil des enfants de familles prioritaires, durant le temps scolaire, tout en gérant l'école à distance pour tous les autres enfants.

Les équipes du service scolaire ont quant à elles géré le temps périscolaire et le temps de cantine et ont poursuivi l'entretien des bâtiments communaux.

MESSAGE



MAGALI BAZIA

Adjointe chargée des solidarités et de la petite enfance



JEAN REYNAUD Adjoint chargé de l'action éducative, de la jeunesse et de la vie associative

« Nous souhaitons remercier chaleureusement les équipes des services municipaux, les enseignants et l'IFAC pour s'être, une nouvelle fois, adaptés dans l'urgence pour proposer aux familles fontaniloises un service de qualité, adapté à leurs besoins et dans le respect des consignes sanitaires. >>

6 LE FONTANILOIS | MAI 2021



Envie d'escapades, d'aventures et de rencontres cet été?

L'Espace Claretière vous propose divers séjours en France et à l'étranger pour petits et grands, pour passer un été inoubliable.

Vous pouvez aussi faire une immersion dans les sciences, le sport ou l'art à la journée ou pourquoi pas, vivre juste un moment magique au centre de loisirs autour d'une pizza, en profitant de la piscine et de bien d'autres activités et surprises....

Les inscriptions pour les séjours sont ouvertes depuis le 3 avril 2021.

Les inscriptions au centre de loisirs sont ouvertes à partir du 4 mai 2021 à 14h.

Tous les renseignements sont disponibles au 04.76.56.16.13 ou par mail espace-claretiere@utce.ifac.asso.fr et sur le site www.espace-claretiere.net

À noter qu'en fonction de la crise sanitaire actuelle et des recommandations gouvernementales, toute activité est susceptible d'être modifiée ou annulée.

JARDINAGE BROYEZ DU VERT!

Besoin d'un broyeur à végétaux? On vous le prête

Par convention signée avec Grenoble-Alpes Métropole, la commune propose la mise à disposition d'un broyeur à ses habitants.

Quelles sont les conditions de mise à disposition?

La durée du prêt est de 24h en semaine (retrait du broyeur à 8h et restitution le lendemain à 8h) ou 72h pour un weekend (récupération le vendredi à 16h et retour le lundi à 8h). Il s'agit d'un prêt à usage personnel (et non professionnel).

L'emprunteur s'engage à lire attentivement le guide d'utilisation et la notice de sécurité, et à porter le casque avec visière intégrée et la protection auditive mis à disposition avec le broyeur. Un état des lieux sera établi au moment du prêt et de sa restitution. **Le matériel est** prêté avec le plein du réservoir d'essence, il devra être rendu à l'identique (sans plomb 95).

Le matériel n'est destiné à traiter que des déchets verts domestiques et communaux produits sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, d'un diamètre de 10 cm maximum pour les modèles de broyeur tractés à moteur essence et de 3,5 cm maximum pour les modèles de broyeur à moteur électrique.

L'emprunteur s'engage à ne pas rapporter en déchèterie son broyat.

Pour tracter le broyeur, le véhicule devra être équipé d'un attelage et respecter la règlementation en vigueur.

EN SAVOIR PLUS - 04 76 56 56 - st@ville-fontanil.fr

Pourquoi broyer ses déchets verts?

- · Éviter des trajets en déchèterie.
- Utiliser son broyat en paillage et limiter l'arrosage, le désherbage et les mauvaises herbes.
- · Améliorer son compost en ajoutant le broyat.

FACILE ET GRATUIT

Comment réserver le broyeur?

Une demande de réservation du broyeur doit être faite auprès de la mairie (par téléphone, courriel ou directement à l'accueil). Un dossier doit être constitué. Il se compose :

- · Du contrat de mise à disposition (téléchargeable sur le site internet de la mairie ou à récupérer à l'accueil de la mairie);
- De la pièce d'identité de l'emprunteur;
- D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (photocopie d'une facture d'eau, d'électricité, de téléphone);
- · D'une photocopie de l'assurance du véhicule tractant le broyeur;
- · D'une photocopie de son assurance responsabilité civile ;
- · D'un chèque de caution variable selon le modèle du broyeur.

MÉTROPOLE SE DÉPLACER À VÉLO

Métrovélo se déplace au Fontanil-Cornillon

Métrovélo, c'est toute une gamme de vélos, tous confortables, performants et facile à entretenir... puisque ce sont des techniciens qui s'en chargent pour vous durant toute la durée de votre location!

Vous pouvez louer un Métrovélo pour une durée pouvant aller d'1 jour à 1 an. Ces durées peuvent être renouvelables ou non suivant les modèles. De même, les tarifs et cautions diffèrent suivant les modèles.

Métrovélo vous accompagne du début à la fin de votre location. Toutes les informations utiles sur les documents nécessaires à la location et les conditions générales sont sur le site metrovelo.fr

Avant de vous rendre dans l'une de nos deux agences et repartir avec votre Métrovélo, munissez-vous des documents nécessaires pour souscrire un abonnement et profiter des tarifs réduits.

- · Votre pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire
- Votre dépôt de garantie :
- carte bancaire ou RIB et mandat SEPA fourni en agence pour une durée de contrat inférieure à 25 jours
- uniquement par RIB + mandat SEPA (fourni en agence) pour une durée de contrat supérieure à 26 jours
- · Votre ou vos justificatif(s) en cours de validité pour tous les types de tarification autres que « plein tarif ».

Retrouvez toutes les informations sur metrovelo.fr ou sur le stand rue du Palluel, de 9h à 11h, les mercredi 19 mai, 30 juin, 22 septembre, 3 novembre et 15 décembre 2021.



GRAVAGE GRATUIT

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire de Grenoble a mis en place un dispositif d'animation autour du vélo tout au long de l'année 2021. Ce dispositif se compose d'une **animation locale** et d'un évènement grand public appelé « Faites du vélo » qui se déroulera cette année du 17 au 30 mai 2021. Une animation « opération gravage gratuit » sera organisée au Fontanil-Cornillon le samedi 29 mai de 9h à 16h au Parc Municipal.

Les Fontanilois qui souhaitent faire graver leur vélo doivent s'inscrire en mairie à compter du 5 mai 2021 par téléphone au 0476565656.

SPORT POUR BOUGER CET ÉTÉ

Adhésion Été Tennis

Le Fontanil Tennis Club sera présent sur le marché dimanche 30 mai pour l'ouverture des adhésions « été » juin/juillet/août (adultes: 40€, jeunes: 20€).

Pour plus d'informations, merci de contacter le club 06 14 21 98 41 fontaniltennis@gmail.com facebook.com/FOCTennis



APPLICATION MOBILE



UN OUTIL INDISPENSABLE POUR RECEVOIR TOUTES LES INFORMATIONS SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Retrouvez toute l'actualité du Fontanil-Cornillon en téléchargeant gratuitement l'application sur l'App Store et Google Play, depuis votre téléphone ou tablette. Puis entrez le nom de la ville « Fontanil-Cornillon » pour vous abonner à son fil d'informations en temps réel. Aucune création de compte n'est nécessaire.

Vous serez informés en continu de la vie de votre commune, et recevrez régulièrement des notifications utiles directement sur votre téléphone.

C'est simple, rapide et interactif :

Agenda - Actualités - Evènements - Travaux -Météo - Alertes en temps réel

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

Alertes notification







Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone



Téléchargez gratuitement CityAll



TRAVAUX EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Avancement du projet

Durant les vacances de printemps, les modulaires ont été installés et équipés. Ces modulaires ont été aménagés pour offrir aux élèves de 4 classes (CE1 à CM2) toutes les conditions pour un enseignement de qualité : tableau numérique, ordinateurs...

Les vacances de printemps ont également été l'occasion d'engager des travaux, parfois peu visibles, mais indispensables pour la suite du chantier. La base de vie des entreprises et la délimitation de la zone de chantier sur le parking de la maternelle ont été réalisées. La chaudière provisoire a été posée et tous les travaux nécessaires à la coupure et aux déplacement des fluides et des réseaux (électricité, eau, informatique...) ont été effectués par les entreprises.









Les modulaires en photos









MOBILISATION

Merci aux équipes du service technique, du scolaire et de l'informatique pour leur mobilisation afin que tout soit prêt dès le lundi 26 avril. Merci également aux enseignants pour leur participation active.

Nouveaux cheminements

Les aménagements de sécurisation pour les cheminements ont



Nouveau portail pour l'entrée provisoire de la maternelle



Marquages au sol



Barriérage aux abords de l'école

CIVISME LES DÉPÔTS SAUVAGES ENGENDRENT DE NOMBREUSES CONSÉQUENCES

Préserver notre cadre de vie : c'est l'affaire de tous!

La commune est dotée de sites de conteneurs enterrés et chaque Fontanilois est invité à déposer et trier ses déchets sur les sites prévus à cet effet.

Cependant, la pratique ne semble pas acquise par tous. Les services municipaux interviennent très -troprégulièrement pour évacuer sacs, cartons, et autres équipements déposés à côté des conteneurs, alors que ces derniers ne sont pas saturés.

Les élus de la municipalité ont engagé une démarche volontariste pour préserver le cadre de vie du Fontanil et grâce au recours à la vidéoprotection, plusieurs plaintes ont été déposées et sont en cours d'instruction par les services de gendarmerie.





Selon le type de déchet et la facon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une contravention allant de la 1^{re} à la 4^e classe, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.











PRIVONS-LE D'EAU!









Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES **POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES**

- Ocupelles sous les pots de fleurs.
- O Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- O Jouets.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- O Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES **ÉCOULEMENTS DES EAUX**

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



ENTRETENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- ☐ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.





eid-rhonealpes.com



















INFOS PRATIQUES INFOS PRATIQUES

CITOYENNETÉ

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences:

- -5 mai 2021
- 2 juin 2021

sous réserve des mesures sanitaires

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

0476565643-contact@ville-fontanil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

La date du prochain conseil municipal est le mardi 22 juin 2021. L'ordre du jour sera publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du 20 avril 2021 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».



À VOTRE SERVICE

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNE D'EXPRESSION

Ce mois-ci avec l'arrivée des beaux jours, et la levée de certaines contraintes de déplacement, notre si beau village continue à se parer de ses belles couleurs printanières pour que vos balades soient agréables.

Si vous vous promenez vers l'Ecole vous apercevrez l'exposition photos du concours Objectif Photos saison 2020, et vous avez jusqu'au 15 mai pour saisir votre appareil et participer à l'édition 2021 sur le thème « Une nature gourmande et colorée ». On compte sur vous!

Quant à nos projets, ils avancent à bon rythme : vous pouvez d'ores et déjà apprécier les métamorphoses de la place de la Fontaine dont les travaux finissent ce mois-ci apportant lumière et végétation à la place mais aussi la mise en accessibilité des commerces pour l'accès à tous aux produits de qualité de nos commerçants qui personnifient la convivialité de notre village.

Quant aux travaux d'agrandissement de l'Ecole du Rocher, ils commencent! Depuis la rentrée des vacances de printemps, certains petits fontanilois font classe dans des modulaires, avec le maximum de confort possible car, malgré les travaux. Les élus du Groupe Fontanil Passionnément font du bien-être de nos écoliers leur priorité!

Nous mettons tout en oeuvre pour que les travaux occasionnent le moins de gêne possible que ce soit à l'école mais aussi aux abords de l'école : nous comptons sur vous pour favoriser les déplacements doux pour venir à l'école.

Nous sommes naturellement à votre écoute pour toute interrogation ou suggestion.

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

A quoi sert le CCAS?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale ou facultative. Il a un budget distinct de celui de la commune et dispose d'une autonomie de gestion.

Le maire, entouré de conseillers municipaux et de représentants d'associations d'entraide, en préside le conseil d'administration.

Les missions du CCAS:

- · Participer à l'instruction des demandes d'aides sociales légales (RSA, APL...)
- Développer des activités visant à assister et soutenir les populations en difficulté: secours d'urgence, aide alimentaire, financement d'animations ou de sorties, visites aux personnes isolées, distribution de colis de Noël pour les anciens...

Nous avons demandé que notre élue siégeant au CCAS du Fontanil soit associée à toutes ces missions, ce qui a été clairement refusé par la majorité.

« Faire des propositions » : c'est la seule possibilité qui lui est laissée...

Notre élue a donc proposé que le CCAS:

- Effectue l'analyse des besoins sociaux de la commune (obligation légale depuis 1995), ce qui permettrait d'avoir une vision claire des besoins réels des populations : familles, jeunes, personnes âgées, isolées ou handicapées. Cet outil permet une aide optimale et ciblée.
- Informe les personnes âgées de la possibilité de louer une chambre à un(e) étudiant(e) afin de rompre leur isolement et favoriser les liens intergénérationnels.

A ce jour, elle n'a pas reçu de réponse constructive.

MAIRIE

2 rue Fétola

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr contact@ville-fontanil.fr

CCAS

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendezvous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 06 83 34 02 65 - ram@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola

Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@villefontanil.fr - lefontanil.opac3d.f

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière Renseignement:fontamusique@ville-fontanilfr Tél. 0476565656

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon Contact: Patrice MUNOZ Tél. 0476561613/0673416970.

Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin Tél. 0476565656 Facebook.com/AtriumFontanil

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MEE-MIFE)

4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève. Tél. 0476131805-www.mee-mife.fr contact@meen-neron.com

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 0476595959 - Régie Assainissement 0476595817
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie
- 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève 08 00 500027
- Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30. Régie des eaux 08 00 50 00 48
- -Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit): 15 Pompiers: 18 ou 112 Centre anti-poison : 04 76 42 42 42 Gendarmerie de Voreppe: 04 76 50 22 17 CHU de Grenoble: 04 76 76 75 75 Police Municipale: 0476565366-0682846562

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. ATTENTION: plus de garde le soir de 19h à 20h.

En dehors de ces heures, pour les urgences, pharmadegarde.com ou 3915.

-8, 9 & 13 mai 2021- Phie de Prédieu 1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

-15 & 16 mai 2021 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42 - 22, 23 & 24 mai 2021 - Phie de la Pinea Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 0476754333

- 29 & 30 mai 2021 - Phie Nouvelle 121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux,

0476754933 -5 & 6 juin 2021 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» -Saint-Egrève, 04 76 75 2673

-12 & 13 juin 2021 - Phie Casadella 61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 0476 752484

- 19 & 20 juin 2021 - Phie de la Monta Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 26 & 27 juin 2021 - Phie du Fontanil 1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 0476755148

-3 & 4 iuillet 2021- Phie de Prédieu 1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

-10, 11 & 14 juillet 2021 - Phie Barnave Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

NOUVEAU SERVICE - Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage? Des problèmes de copropriété? Des difficultés entre commercants ou personnes? La conciliation peut vous aider. Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• NOGUER Tom le 29/03/2021

DÉCÈS

- PIVOT Guy le 28/03/2021
- · COLLOMB René le 29/03/2021
- HERVÉ Denise le 11/04/2021

PETITES ANNONCES

Vend ensemble trio Peg Perègo:

Landau avec matelas et sangles pour la voiture + Cosi avec base pour la voiture + Poussette orientable. Châssis avec panier où tout s'adapte. On peut enlever les roues pour mettre dans le coffre voiture. Couleur noir.

Bon état. Tél: 06.32.40.99.42 Prix: 300 euros.

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanilois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 23 mai 2021.

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

14 LE FONTANILOIS | MAI 2021

